

Niort, le 27 mars 2019

Chers adhérents,

Nous avons le plaisir de vous convier à l'**assemblée générale** de l'ASCE 79 qui se tiendra le :

vendredi 12 avril 2019
Salle de loisirs de l'ASCE – rte de Cherveux – 79410 Saint-Gelais
Accueil des adhérents à 8 h 30
Début de la séance à 9 h 00

Au cours de l'assemblée générale ordinaire, les points suivants seront abordés :

- Rapports moraux d'activités,
- Rapport financier,
- Rapport des vérificateurs aux comptes et approbation des comptes,
- Renouvellement des membres sortants du comité directeur,
- Fixation du montant de la cotisation 2020,
- Projets associatifs 2019,
- Questions diverses.

Monsieur le Directeur a donné son accord pour vous permettre de participer à cette rencontre. Toutefois, vous devrez formaliser votre déplacement en présentant une demande individuelle d'autorisation d'absence à votre supérieur hiérarchique.

Je vous rappelle que seuls peuvent participer aux votes, ou se faire représenter, les membres à jour de leur cotisation pour l'année en cours ayant adhéré à l'association depuis plus de 6 mois. Afin que le quorum soit respecté et que l'assemblée puisse délibérer, il est important si vous êtes empêché de confier votre pouvoir à un autre membre qui, en votre nom, pourra voter. L'article 14 des statuts stipule qu'un membre votant ne peut cumuler plus de quatre pouvoirs. A cet effet, vous pourrez utiliser le coupon « pouvoir» proposé sur la pièce jointe.

A l'issue de l'assemblée générale, nous prolongerons nos échanges dans l'ambiance conviviale d'un apéritif servi sur place. Puis, pour clore cette manifestation amicale, nous aurons le plaisir de nous retrouver pour partager le déjeuner. Inscrivez-vous au repas dès à présent en nous retournant le coupon-réponse figurant sur la pièce jointe accompagné de votre règlement.

Venez nombreux, votre présence est indispensable.

Je vous prie de croire, chers adhérents, à l'expression de mes sentiments « ascétistes ».

La Présidente de l'ASCE 79,
Corinne ROSSARD



P. J. : Appel à candidature – Pouvoir – Questions – Inscription repas